



IN^{FO}S CRE du mercredi 22 novembre 2017 à St Herblain

Délégation 

**Bruno DIEPPEDALLE
Pascal CHABAS
Martial MIRALLES
Fabrice CASSEREAU**

**Représentant Syndical
Élu Titulaire
Élu Titulaire
Élu Suppléant**

PRESENTS POUR LA DIRECTION : **Olivier LABAT
Olivier JOUIN**

**DR Bretagne/PDL
DRH Bretagne/PDL**

Le CRE commence par un temps de silence pour rendre hommage à Michel LE NEDELEC, formateur comptabilité au centre AFPA de St Herblain, qui est décédé des suites d'une longue maladie au mois d'octobre.

Point 1 : Approbation d'août 2017 et de juillet 2017 (présentation des comptes 2016 du CRE)

Les PV de juillet et août 2017 ont été approuvés à l'unanimité.

Point 2 : Information sur le projet stratégique régional dont le business plan 2018/2020

La **DR** s'excuse de n'avoir aucun document à fournir sur ce point de l'ordre du jour. Il convient que ce point a bien été inscrit à l'initiative de la direction, mais que le **Plan Stratégique Régional** n'étant pas finalisé et validé par la **Directrice Générale**, il n'apportera aucune information aux **Élus et Représentants Syndicaux** du CRE. Ce point étant la raison principale de la réunion de ce CRE, les **Élus et Représentants Syndicaux** demandent que la séance soit suspendue.

A la reprise de la séance, la déclaration suivante est lue:

"Déclaration des Élus et Représentants Syndicaux CRE des Pays de la Loire

Malgré les demandes répétées depuis plusieurs séances, les élus et membres du CRE constatent la non communication des données essentielles concernant le PSR et la situation économique de la région.

Ce jour, le Directeur Régional réaffirme que c'est pourtant une donnée essentielle à fournir à cette instance.

Cependant en affirmant aux élus et RS que la priorité a été donnée au budget 2018, la direction laisse supposer qu'il n'y a aucune interaction entre ce budget et le PSR 2018/2020.

A un mois de l'échéance, les élus et RS ne conçoivent pas que l'on puisse dissocier le budget du PSR. A leurs yeux, cette situation ne constitue pas une raison admissible pour ne pas communiquer les informations demandées.

En conséquence, à défaut d'éléments nouveaux sur ce sujet, les élus et RS du CRE décident de suspendre la séance jusqu'au traitement du point 8 concernant le recueil d'avis sur le licenciement d'un salarié protégé prévu à 14h30."

Le CRE est donc suspendu jusqu'à 14h30.

Point 3 : Suivi économique

Ce point n'a pas été abordé à la réunion du CRE, mais Force Ouvrière vous donne les informations extrapolées à partir du seul document fourni par la direction, qui est le décompte mensuel, jusqu'à fin octobre, des Heures Travaillées Stagiaires.

	Projet budget 2017 présenté par le DR lors du CRE de fev 2017	Estimation FO: Budget 2017 d'après les chiffres à fin juin	Estimation FO: Budget 2017 d'après les chiffres à fin sept.	Estimation FO: Budget 2017 d'après le volume d' HTS à fin oct.
Filiale Accès à l'Emploi		22,47 M€	19,49 M€	
Financement EPIC		4,04 M€	5,15 M€	
Filiale Entreprise et Salariés		18,21 M€	17,49 M€	
Total Chiffres d'Affaires	42,55 M€	44,72 M€	42,13 M€	41,40 M€
Dépenses de personnel	31,86 M€	31,86 M€	31,86 M€	31,86 M€
Dépenses de fonctionnement	11,55 M€	11,55 M€	13,00 M€	13,00 M€
Total charges	43,41 M€	43,41 M€	44,86 M€	44,86 M€
EBE	-0,85 M€	1,31 M€	-2,73 M€	-3,46 M€

L'Excédent Brut d'Exploitation devrait être proche en fin d'année des moins 3.5 M€ à moins 4 M€.

Point 4: Suivi de l'emploi

Ce point n'a pas été abordé à la réunion du CRE, mais Force Ouvrière vous donne les informations fournies par la direction :

Fonction	Départ 2017												Total	
	jan	fév	mars	avr	mai	jun	juil	août	sept	oct	nov	dec		
Directeurs			1			1		2	1	1				6
MF/MSMG/Resp. Projet ...		1				1	2							4
Formateurs	4		2	2	2	1		3	3	3			5	25
Personnels de cuisine		1	1	1	1								1	5
Personnel d'appui (AT, Gestion, ...)	1				2	2		2	3				2	12
Service Commercial														0
Conseil en Formation (Chargé Recrut., Psycho.)			1				1							2
Total														54

Motif	Motifs des départs 2017												Total	
	jan	fév	mars	avr	mai	jun	juil	août	sept	oct	nov	dec		
Démission	1			1		1			1	2			1	7
Résiliation judiciaire					1									1
Fin de période d'essai								1						1
Licenciement							1							1
Rupture conventionnelle						1	1	1					1	4
Licenciement pour inaptitude	1			1	1		1		1	1				6
Décès										1				1
Retraite	3	1	3	1	2	3		3	5				5	26
Retraite amiante														0
Mutation autre région/service		1	2					2	1				1	7
Total														54

2 départs supplémentaires depuis le CRE de septembre, 1 démission, 1 rupture conventionnelle.
Le décès d'un collègue porte à 3 le nombre de salariés ayant quittés les effectifs par rapport au mois précédent.

Ci-dessous les éléments concernant les effectifs à fin octobre (ETP = Equivalent Temps Plein):

- L'effectif **physique** sur le mois d'octobre est de **350 salariés CDI** et **72 salariés CDD**
- Le **cumul moyen annuel** à fin septembre est de **354.3 ETP CDI** et **82.5 ETP CDD**.

<p>Point 8 : Information consultation sur le projet de licenciement d'un salarié protégé du centre de Doué la Fontaine pour inaptitude médicale et impossibilité de reclassement.</p>
--

Le salarié concerné en raison d'une incapacité niveau 2 délivrée par la CPAM bénéficie en cas de licenciement du régime de prévoyance lui garantissant la conservation de son salaire net jusqu'à la retraite.

Le salarié concerné n'a pas indiqué la décision qu'il souhaitait.

A la question « Quel avis portez-vous sur le projet de licenciement pour inaptitude médicale et impossibilité de reclassement de M. ... , salarié protégé ? », il a été donné 2 avis favorable et 4 bulletins vide. L'avis du CRE est donc un avis défavorable car "*Les abstentions, les votes blancs ou nuls des membres présents ayant le droit de vote sont assimilés à des votes s'opposant à la résolution.*" (Source: Liaisons sociales magazine).

L'Inspecteur du Travail au vu du dossier et de l'avis du CRE autorisera, ou non, le licenciement.

Suite au traitement du point 8, il est demandé au Président du CRE s'il est en mesure de présenter le Projet Stratégique Régional aux membres du CRE. Devant la réponse à nouveau négative, il est demandé une nouvelle suspension de séance.

A la reprise de la séance la motion suivante est lue, et mise aux votes :

"MOTION INTERSYNDICALE

Votée ce jour en séance plénière du CRE des Pays de la Loire

A la reprise de la séance plénière du CRE du 22 novembre 2017, les membres du CRE constatent que la DR n'est pas en mesure de communiquer les documents portant sur le budget 2018 et le PSR 2018-2020 tels que demandés dans la déclaration faite en matinée.

Au regard de la situation économique et sociale de l'Afpa tant nationale que régionale, il est inacceptable pour les membres du CRE de ne pas obtenir les éléments sociaux-économiques susceptibles d'avoir un impact important à courte échéance sur les conditions d'exécution des contrats de travail de tous les salariés de la région Pays de la Loire.

En conséquence, les membres du CRE demandent expressément la tenue d'une séance extraordinaire, au plus tard le 19 décembre prochain, consacrée uniquement aux 2 points suivants :

- 1. présentation du budget prévisionnel 2018 de la région et des projections financières de chaque centre***
- 2. présentation du PSR 2018-2020 et ses conséquences sur l'emploi, l'activité et l'outil de production"***

Le DR accède à la demande du CRE, et prend rendez-vous pour un CRE exceptionnel le vendredi 15 décembre pour la présentation du PSR Pays de la Loire.

La situation aujourd'hui :

- Une grande incertitude sur le devenir de l'AFPA
- L'État a demandé aux partenaires sociaux (Syndicats-Patronat) d'ouvrir des négociations sur le champ de la formation professionnelle.
- De ces négociations, et du projet de loi qui en découlera, définira l'avenir et la pérennité, ou non, de l'AFPA.
- De ces négociations, et du projet de loi qui en découlera, construira, ou pas, l'avenir de chacun des salariés de l'AFPA.

Salariés de l'AFPA, soit nous regardons le train passer, soit nous nous mobilisons pour peser sur ces négociations. Rendez-vous en début d'année à Paris, pour agir pour notre avenir.

Ci-dessous la une du magazine FO Hebdo, nous pouvons compter sur la confédération Force Ouvrière pour défendre les salariés de l'AFPA:

FO HEBDO
la Force de l'information

Maria Caruso et Philippe Borel, militants au Pari mutuel hippodrome, se battent ensemble pour garantir les conditions de départ des salariés dans le cadre du PSE. **P. 8**

TRAVAIL FORCÉ : L'OIT CLASSE LA PLAINTÉ CONTRE LE QATAR **P. 4**

PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL : FO DÉPLORE UN REcul DE LA PRÉVENTION **P. 5**

FO HEBDO
N° 3260
Du 22 au 28 novembre 2017
Plus d'infos sur www.force-ouvriere.fr

Le gouvernement veut réformer la formation professionnelle

ÉVÈNEMENT P. 2-3

CADRAGE
Un document d'orientation a été remis aux interlocuteurs sociaux le 15 novembre.

CALENDRIER
Une négociation interprofessionnelle a débuté et s'achèvera le 16 février, avant le dépôt d'un projet de loi au printemps 2018.

PARITARISME
Force Ouvrière a exposé ses revendications et ses lignes rouges.

La réforme de la formation professionnelle aura un impact sur le nombre d'organismes de formation qui se partagent le secteur.

Tout est possible, à condition de le vouloir
Editorial par Jean-Claude Mailly

avec le groupe Inditex (détenteur notamment la marque de vêtements Zara) nous avons récemment acté la dixième année de travail en commun, entre FO et la direction de l'entreprise, pour l'intégration de jeunes considérés comme désocialisés. J'ai ainsi rencontré, avec notre délégué syndical, la 21^e session concrétisant ce travail, comprenant une vingtaine de jeunes issus d'horizons géographiques divers (Tibet, Afghanistan, Afrique...) qui, une fois leur candidature retenue avec l'aide des missions locales, ont été embauchés directement en CDI à temps plein avant de suivre une formation à la vente. C'est toujours avec émotion et, pourquoi ne pas le dire, avec quelque fierté que nous nous félicitons d'avoir contribué à mettre

Suite page 3